

**Séance du 17 octobre 2023**

**N° 64/2023**

**PROJET EOLIEN  
BENET ST POMPAIN  
VILLIERS**

**DESIGNATION D'UN  
REPRESENTANT AU  
COMITE DE PROJET -  
PARTICIPATION  
FINANCIERE DE LA  
COMMUNE.**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

**Présents** : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER Virginie MARTINS, Thierry BOISSINOT, Raphaèle GONTIER, Olivier TRAVEL, Annie GUILBERT, Paul VOUHÉ, Christian PINEAU, Patrick MOULINEAU, Sophia AUGER, Isabelle PIDOUX.

**Excusés avec pouvoirs** : Virginie MARTINS pouvoir à Lucy MOREAU, Thomas BEVILLE pouvoir à Thierry BOISSINOT,

**Excusée sans pouvoir** : Didier DAVID, Céline PAILLAT, Guillaume PORCHET, Marine SACRÉ, Sandra SAUVAGE.

**Secrétaire de séance** : Isabelle PIDOUX.

Conseillers en exercice : .....19  
Présents : .....12  
Excusés : .....07  
Pouvoirs : .....02  
Votants : ..... 14

**Date de convocation : 11 octobre 2023**

**Date d'affichage : 18 octobre 2023**

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



**Transmission au contrôle de légalité le :**

**Publié le :**

Accusé de réception en préfecture  
079-217903517-20231017-64-2023-DE  
Date de télétransmission : 25/10/2023  
Date de réception préfecture : 25/10/2023

## N° 64 : PROJET EOLIEN BENET ST POMPAIN VILLIERS

### DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE DE PROJET - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE.

La société VOLKSWIND développe depuis 2022 un projet de renouvellement du 1<sup>er</sup> parc éolien situé sur la commune de Benet.

Elle nous informe qu'elle a un second projet d'extension potentielle sur le territoire de Benet, St Pompain et Villiers en Plaine. Dans ce cadre, elle organise un comité de projet dont elle propose que la commune y désigne un représentant.

Elle nous précise également que les communes d'implantation ont la possibilité de proposer une offre de participation au capital des deux sociétés de projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés désigne M. Olivier TRAVEL en tant que représentant au comité de projet ; il décide également de ne pas proposer d'offre de participation.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,

Isabelle PIDOUX



Le maire,

Lucy MOREAU



Le Maire ,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de POITIERS dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
079-217903517-20231017-64-2023-DE  
Date de télétransmission : 25/10/2023  
Date de réception préfecture : 25/10/2023